

EXAMEN : Constitution d'une réserve de recrutement de personnel statutaire pour la fonction de Travailleur Social en chef (h/f)

Une carrière au sein d'un CPAS vous tente ? Vous êtes dynamique, motivé et le service à la population vous inspire ? Notre CPAS organise un examen de recrutement en vue de la constitution d'une réserve de recrutement pour la fonction de Travailleur Social en Chef (h/f)

DESCRIPTIF DU POSTE

En tant que travailleur social en chef, vous contribuez à la mise en œuvre de la politique d'action sociale développée par le CPAS de Molenbeek-Saint-Jean dans le respect de la législation. Vous coordonnez et encadrez une équipe. Vous veillez à ce que chaque collaborateur puisse s'épanouir et valoriser ses compétences professionnelles au quotidien.

La réserve de recrutement qui sera constituée aura une validité de 5 ans. Dès lors, l'admission à la période de stage dépendra de la déclaration d'un poste vacant et de manière plus générale du respect de l'ensemble des conditions d'accession au grade.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Etre titulaire d'un graduat ou bachelier d'assistant social, d'infirmier gradué spécialisé en santé communautaire ;
- Compter 2 années d'expérience professionnelle en tant qu'assistant(e) social(e) en CPAS ;
- Être en possession au moment de la nomination du brevet linguistique requis délivré par le SELOR ;
- Au plus tard au moment de la nomination, être en possession du certificat donnant accès au code 4 ;
- Être de conduite répondant aux exigences de la fonction, jouir des droits civils et politiques.

PROGRAMME DES DIFFERENTES EPREUVES (la première épreuve se déroulera le 20/10/2015)

A. Epreuve écrite (4h)

- Résolution d'un cas pratique

B. Epreuve écrite (4h)

- Législation sociale
- Législation concernant le CPAS

C. Epreuve orale (20 min)

L'entretien permettra d'évaluer :

- La connaissance approfondie du profil de base
- Les connaissances complémentaires et spécialisées
- Les capacités de direction et d'organisation

NOUS OFFRONS

Une fonction à responsabilité et un accompagnement de carrière comprenant la prise en charge de formations poussées, une augmentation barémique automatique et réelle tous les deux ans et une reconnaissance de l'expérience professionnelle acquise (publique et/ou privé) ; une prime de bilinguisme ; un capital congé attractif ; un horaire flottant ; un accès aisé en transport en commun et un remboursement à 100% des frais de transport en commun.

La réserve de recrutement qui sera constituée aura une validité de 5 ans. Dès lors, l'admission à la période de stage dépendra de la déclaration d'un poste vacant et de manière plus générale du respect de l'ensemble des conditions d'accès au grade.

COMMENT INTRODUIRE VOTRE CANDIDATURE ?

Les candidatures avec comme objet "Examen de recrutement travailleur social en chef", sont à introduire par courrier adressé à Monsieur Roland VANDENHOVE, Président du CPAS, rue A. Vandenpeereboom 14 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean par lettre recommandée ou par remise d'un écrit contre accusé de réception pour le 08/10/2015 au plus tard.

Les candidatures doivent comprendre les documents suivants : lettre de motivation, curriculum vitae, copie du diplôme, extrait de casier judiciaire (moins de 3 mois), numéro de téléphone, adresse e-mail et le cas échéant copie du brevet linguistique.

Seules les candidatures introduites dans les délais et dont les annexes sont complètes seront prises en compte.